



Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du CDS38 Mercredi 09 janvier 2023

Le lundi 09 janvier 2023, à Eybens, les membres du CDS38 sont réunis au siège social (7 rue de l'industrie) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapports des commissions
- Rapport financier 2022
 - Rapport du trésorier
 - Rapport du vérificateur aux comptes
- Élection pour les postes vacants (pour rappel, c'est la dernière année de mandat du CA)
 - 1 poste vacant au Conseil d'Administration, réservés à une femme
 - 1 poste vacant au bureau, réservée à une femme
 - 1 représentant du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes
- Calendrier 2023 - rendez-vous subventions pour les clubs et autres événements.
- Suivi des réflexions engagées l'année dernière pour faciliter les prises de décision en AG.
- Points divers

Nombre d'électeurs (fédérés isérois inscrits aux 31 décembre 2022) : **278**

Nombre de voix exprimées y compris pouvoirs : **41**

I. Approbation du rapport moral 2022

Le rapport moral est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le président, Jean-Christophe BLANCHON. Il est accompagné du bilan des commissions (cf. documents en annexe).

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 41
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

II. Approbation du rapport financier 2022

Le bilan financier est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le trésorier, Patrice ROTH.

Le bureau informe les fédérés que, pour plus de commodité et suite à une décision du Conseil d'Administration, l'exercice financier a été recalé sur l'année civile. En conséquence, les comptes présentés ont été arrêtés au 31 décembre 2022 (un mois plus tard que l'année dernière).

Le vérificateur aux comptes, Guy Ferrando, certifie que les comptes sont sincères et reflètent bien la situation financière du CDS38.

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 41
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

III. Approbation du budget 2022

Le budget 2022 est présenté pour approbation aux fédérés de l'Isère par le trésorier, Patrice ROTH.

Le « oui » l'emporte à l'unanimité.

Nombres de voix :

- Oui : 41
- Non : 0
- Ne se prononce pas : 0

IV. Election pour le poste vacant au Conseil d'Administration

A l'issue de la dernière AG élective, 1 poste au Conseil d'Administration, réservé à une femme, est resté vacant.

Personne ne s'étant présenté, le poste reste vacant.

V. Election pour le poste vacant au Bureau

A l'issue de la dernière AG élective, 1 poste au Bureau, réservé à une femme, est resté vacant.

Personne ne s'étant présenté, il reste vacant.

VI. Election pour le poste vacant de Grand Électeur Régional

A l'issue de la dernière AG élective, il manque 1 représentant du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes.

Personne ne s'étant présenté, le poste reste vacant.

VII. Calendrier 2023 - rendez-vous subventions pour les clubs

Le calendrier des subventions liées au Conseil Départemental est rappelé à l'ensemble des clubs.

- Au plus tôt au début d'année :
 - bilan des actions 2022 ;
 - préparation des dossiers pour les actions 2023 ;
 - à communiquer à Patrice Roth et à Thierry Guérin.
- Fin février / mars 2023 :
 - l'action "commande groupée" est lancée auprès des fédérés de l'Isère puis validée par le Conseil Départemental ;
 - les premières actions 2023 du Contrat d'Objectifs sont validées par le Conseil d'Administration du CDS et présentées au Conseil Départemental ;
- Avril 2023 :
 - Notification aux clubs des actions du Contrats d'Objectifs retenues par le Conseil Départemental ;
- Juin 2023 :
 - Livraison de la commande groupée ;
 - S'il reste du budget, un second lot d'actions 2023 du Contrat d'Objectifs est validé par le Conseil d'Administration du CDS.
- Septembre 2023 - s'il reste du budget :
 - Présentation au Conseil Départemental du second lot d'actions 2023 ;
 - Notification aux clubs des actions du Contrats d'Objectifs retenues par le Conseil Départemental.

VIII. Suivi des réflexions engagées l'année dernière pour faciliter les prises de décision en AG

Le président constate qu'au fil des années la participation aux Assemblées Générales n'est plus suffisante pour atteindre le quorum. Outre la problématique de représentativité, ceci complexifie aussi énormément la prise de décision.

Deux dispositifs des statuts actuels, prévus initialement pour protéger le CDS, alourdissent considérablement l'organisation des AG :

- le délai de 15 jours pour organiser une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) si le quorum n'est pas atteint en Assemblée Générale Ordinaire (ce qui est systématique) ;
- l'interdiction du vote par correspondance.

Les participants à l'AG 2022 avaient été sollicités pour partager leurs opinions dans la perspective de proposer des changements d'organisation :

- Pouvoir organiser une AGE dans la foulée d'une AG si le quorum n'est pas atteint est un dispositif qui semblait acceptable pour la plupart des participants ;
- Alternativement, une autre possibilité avait été évoquée : faire voter des délégués représentants les clubs plutôt qu'un vote par fédéré ;
- Le vote par correspondance en revanche avait fait débat et beaucoup semblaient y être opposés.

Ces réflexions n'ont pas encore abouti en 2022 et reste assez essentiel pour la prochaine AG qui sera électorale. En 2023 il est donc nécessaire que ces idées soient prises en compte pour travailler avec la commission statuts de la Fédération et trouver un mode de fonctionnement plus efficace, garantissant aussi la représentativité des fédérés.

IX. Questions diverses

Jacques ROMESTAN, président du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes (CSR), adresse aux fédérés de l'Isère un message d'information du CSR (voir en annexe).

Le président, Jean-Christophe BLANCHON

20 février 2023



ANNEXE 1 : Compositions des postes à l'issue de l'AG du 09 janvier 2023

Pas de changement depuis la dernière AG

Bureau :

- Président : Jean-Christophe BLANCHON
- Trésorier : Patrice ROTH
- Secrétaire : Frédéric BEDON
- Vice-Président : Pierre-Bernard LAUSSAC
- Vice-Présidente : Delphine FABBRI

Conseil d'Administration :

- | | |
|----------------------------|--------------------------------------|
| • Baudouin LISMONDE | Commission scientifique |
| • Bernard LOISELEUR | Commission publications |
| • Brynhild MASSARDIER | |
| • Charles BUTTIN | |
| • Delphine FABBRI | Vice-présidente |
| • Eric SANSON | |
| • France ROCOURT | Médecin |
| • Frédéric BEDON | Secrétaire |
| • Jean-Christophe BLANCHON | Président |
| • Jérémie QUERTIER | Commission plongée |
| • Patrice ROTH | Trésorier |
| • Pierre-Bernard LAUSSAC | Vice-président, Commission formation |
| • Raphaël CHARUEL | Commission Mines et carrières |
| • Thierry GUERIN | Commission subventions |

Vérificateur aux comptes :

- Guy FERRANDO

Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes :

- Jean-Christophe BLANCHON
- Hélène VIDAL
- Baudouin LISMONDE
- Patrice ROTH
- Frédéric BEDON
- Eric SANSON
- Guy FERRANDO

Représentants du CDS 38 à l'assemblée générale de la Fédération Française de Spéléologie

- Jean-Christophe BLANCHON

ANNEXE 2 : Infos du Comité Spéléologique Régional Auvergne Rhône-Alpes

Informations du 25 novembre 2022 pour les AG de CDS de fin 2022 et début 2023.
Version 4 du 09/01/2023.

1. Fonctionnement :

La subvention ANS s'élève à 10 000 euros (8 000 euros en 2021).

Le 22 novembre nous avons été informés du montant de la subvention de la région AURA :

- En fonctionnement nous recevrons 11 000 euros pour 11 700 demandés.
- En investissement attribution de 1300 euro pour 2800 demandés.
- Au total cela fait 12 300 euros contre 14 200 en 2021.

2. L'assemblée Générale 2022 a eu lieu le 10 avril à Lyon en présentiel et en visioconférence. Au cours de cette AG le CA (Conseil d'Administration) a été en partie complété.

3. Evolution du nombre de licenciés 2022 en région : la hausse des licenciés est se confirme :
+109 licenciés soit + 7.5% (1552 licenciés en 2022 pour 1443 licenciés en 2021).

4. Rappel des aides 2022 du CSR AURA aux CDS et prévisions 2022 :

Les aides figurant au budget prévisionnel du CSR pour les CDS sont en train d'être versées aux CDS après que nous ayons eu connaissance du montant de la subvention de la région AURA. Pour rappel, une obligation de publicité figure au contrat d'objectif du Conseil Régional qui cofinance la plupart de nos actions. Le logo de la Région doit donc figurer sur les supports de communication en rapport avec les actions financées. Les critères de la région AURA ont changé en 2022 ce qui explique peut être le retard de notification.

5. Développement 2023 des actions CSR & CDS : Une réunion de CA élargie avec invitation des Présidents de CDS a eu lieu le 6 janvier 2023 pour échanger et recueillir les idées sur les enjeux CSR-CDS Auvergne Rhône Alpes et envisager les aides sur les actions qui seront proposées à la prochaine AG régionale.

6. Réunion des présidents de région : aura lieu le 10 et 11 décembre 2022 en présentiel à Lyon. Le CR de cette réunion sera diffusé au CA et aux CDS dès réception.

7. Réunion Grande Région Sud-est : annoncée le 28 janvier 2023 au CROS d'Avignon en présentiel. Tous les licenciés seront invités.

8. Congrès régional AURA: Le congrès régional aura lieu le 22 et 23 avril 2023 au Chalet des Alpes dans la commune de Le Bessat (42) organisé par le CDS 42 avec l'appui du CDS 63. Ce sera l'occasion de fêter les 50 ans du CSR AURA en présence des anciens responsables qui seront conviés autour d'un gâteau et de bullesVenez nombreux !!!

9. AG 2022 du CSR AURA: elle est fixée le dimanche 23 avril 2023 à Le Bessat(42). Il reste encore des places vacantes au CA. Nous invitons les volontaires à proposer leur candidature pour la prochaine AG ; un appel à candidature sera transmis avec la convocation officielle mais n'hésitez pas à vous faire connaître avant.

10. Congrès national FFS et AG FFS : pas de nouvelle à ce jour.

11. Commande sondes ReefNet :

Les sondes Reefnet ont été commandées, reçues et mises à disposition des CDS demandeurs. Nous avons reçu le 22 novembre le virement de la subvention d'investissement de la Région AURA de 3000 euros en ayant déposé le dossier complet en août 2022.

12. Correspondant régional canyon : nous recherchons 1 candidat(e) pour ce poste.

13. Congrès UIS 2022 : Organisé par la FFS, le 18 ème congrès de l'Union Internationale de Spéléologie a eu lieu sur le site du campus de l'université Savoie Mont blanc au Bourget du lac du 24 au 31 juillet 2022. Merci à tous les spéléos et CDS de la région qui ont participé à la préparation et l'animation de ce congrès. Cela a été le gros événement de l'année 2022 pour la FFS et ses structures déconcentrées et un succès de fréquentation avec 1500 participants.

Jacques ROMESTAN
Président du CSR AURA



Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

**Rapport moral de l'exercice 2022
et bilans des commissions**

Version 2 du 09 janvier 2023

Rapport moral du président - AG CDS 38 - 09 janvier 2022

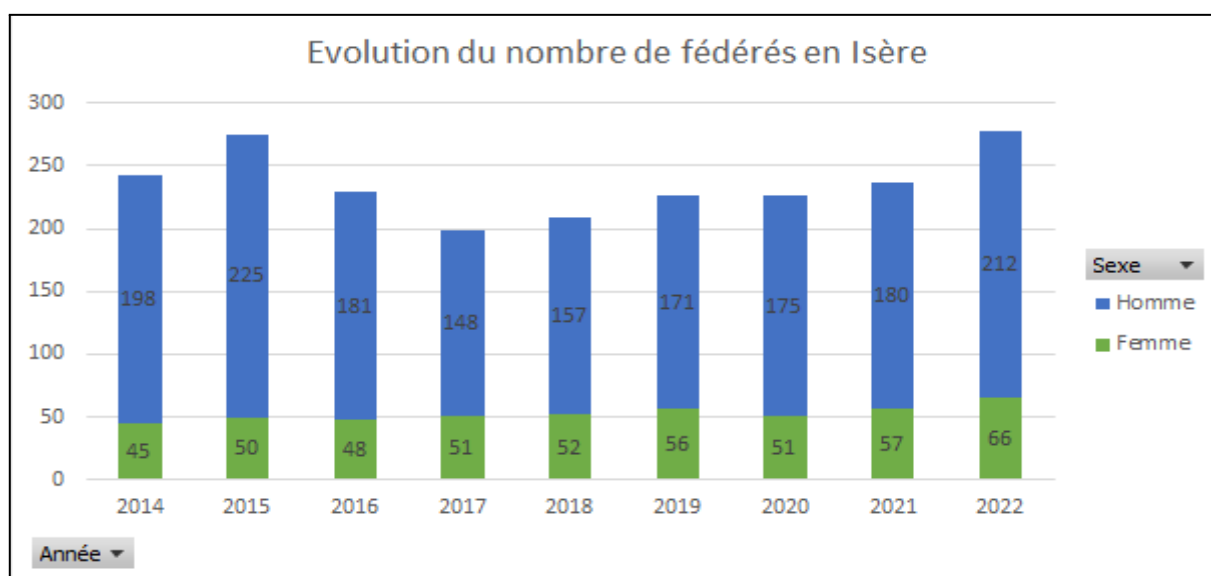
Jean-Christophe BLANCHON

Bonjour à tous,

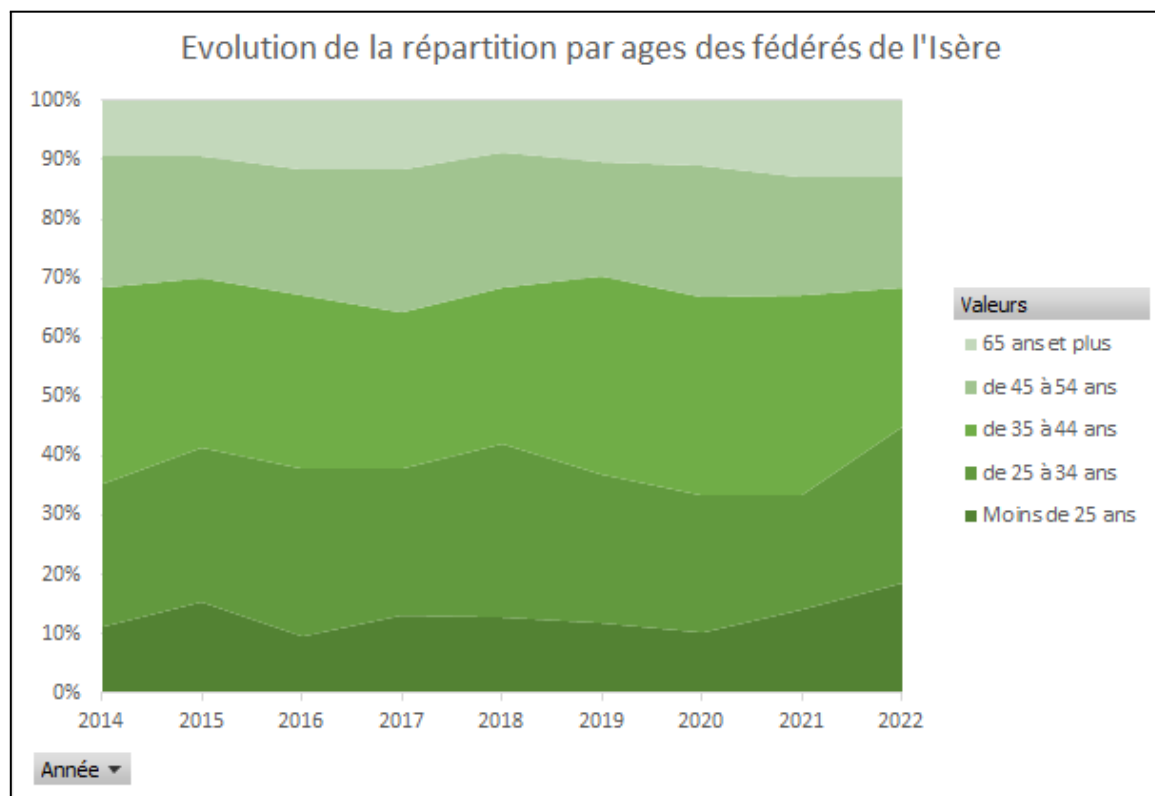
J'ai le plaisir de commencer ce rapport moral avec une note extrêmement positive et qui illustre un renouveau dans notre activité spéléo. En effet, l'effectif de l'Isère a augmenté de façon importante en 2022 : **41 nouveaux fédérés qui représentent une hausse de 20%**. La tendance est observée sur Auvergne Rhône-Alpes mais notre département se distingue particulièrement en devenant aussi le premier département de la région en nombre de fédérés. Le creux qui a culminé en 2017 est ainsi complètement effacé.

Les fédérés en Isère

J'avais proposé quelques statistiques dans le rapport moral de l'année dernière qu'il me paraît intéressant de mettre à jour compte tenu de cet événement.



Le tableau suivant vous donne une idée de l'évolution de la répartition par âges. **Les plus jeunes (moins de 25 ans) prennent leurs marques**, ce qui doit nous encourager à mon avis à poursuivre dans nos initiatives du type "école de spéléo". Ceci se fait pour l'instant au détriment, non pas des plus âgés, mais du public de 35 ans à 45 ans qui marque un peu le pas par rapport aux années précédentes. Les plus attentifs d'entre vous m'excuseront car une erreur dans le tableau de l'année dernière donnait une vision assez erronée de la même évolution.



Le fonctionnement du CDS en 2022

Du point de vue du fonctionnement, nous avons eu à cœur de **redynamiser nos rencontres mensuelles** avec des soirées thématiques. L'objectif est de recréer du liant dans la communauté spéléo en favorisant le partage entre clubs. Moins d'administratif - même s'il en faut un peu - et plus de place à l'exploration et aux techniques. En 2022, nous avons abordé les sujets suivants lors de nos rencontres:

- Les opportunités offertes par les câbles textiles (Février, proposé par Patrice Roth)
- Les dernières explorations dans le gouffre Kriska (Avril, proposé par Benoît Urruty)
- Les dernières explorations dans la Dent de Crolles (Mai, proposé par Alain Maurice)
- Les dernières explorations dans le réseau du gouffre Berger (Juillet, proposé par Thierry Guérin)
- L'utilisation des données géographiques en spéléo (Octobre, proposé par Benoît Urruty)

Je veux vraiment saluer l'activité bénévole et l'excellence des multiples compétences à l'œuvre en Isère. A ce titre, je vous invite à poursuivre la lecture de ce rapport avec les bilans des différentes commissions. Quelques faits saillants:

- Frédéric Bedon et Bernard Loiseleur ont réussi le tour de force de sortir le **premier tome de l'inventaire du Vercors**. C'était une année clé du point de vue des publications avec, en plus, l'**ouvrage sur le Clot d'Aspres et le numéro 49 de Scialet**. Par ailleurs, le bilan économique en 2022 a été bien meilleur qu'anticipé grâce à l'équipe qui s'est démené pour rentabiliser au plus vite ce gros investissement.
- En juin 2022, la **3SI** a démontré sa maîtrise des grosses opérations à l'occasion de l'événement organisé pour ses **50 ans**. L'**accident mortel deux mois plus tôt aux Cuves de Sassenage** nous a malheureusement rappelé l'importance de veiller les uns sur les autres. **L'AG de la 3SI aura lieu le 16 janvier 2022**.
- En juin et juillet 2022, le CDS Isère a équipé et documenté plusieurs cavités dans la cadre du **congrès international UIS 2022**.

Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie

Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

- Dans la continuité de son action, **l'Ecole de Spéléo (EDSC)** a assuré la formation de 12 jeunes au travers d'un programme d'une quinzaine de sorties.
- L'aspect scientifique est resté au 1er plan de nos actions avec **plusieurs traçages et instrumentations**.
- Même si l'activité est plus confidentielle, la communauté iséroise continue de se structurer sur le volet **mines et carrières**.

Par ailleurs, le CDS a suivi le projet d'**ENS des falaises du Vercors**. Les consultations des différents acteurs sont en suspens pendant que le Parc du Vercors consolide les plans de gestion et le budget. Notre implication deviendra de nouveau nécessaire pour défendre et promouvoir l'action des spéléologues lorsque l'arrêté de biotope sera en cours d'élaboration.

Du point de l'accès aux sites, le CDS s'est joint à la 3SI et au syndicat des professionnels pour ré-ouvrir **l'accès aux Cuves de Sassenage** suite à l'accident de mai 2022. Un compromis a été trouvé avec la Mairie de Sassenage et s'est traduit par une nouvelle convention d'accès pour les spéléos.

Certains sujets sont passés en retrait mais restent importants à traiter l'année prochaine pour renforcer le bon fonctionnement du CDS:

- Le site web du CDS n'est pas suffisamment mis à jour.
- Les réunions de CA nécessitent d'être mieux structurées avec un calendrier défini au préalable.
- Le sujet du quorum et de la représentativité lors des votes n'a pas encore été soldé et ceci est essentiel pour la prochaine AG qui sera électorale.

Les nouveaux bénévoles désireux de porter avec nous le projet spéléo en Isère sont les bienvenus. En particulier, il reste un poste au CA et au bureau qui peut être occupé par une femme.

Le financement de nos projets

Notre financement le plus important vient toujours du Conseil Départemental que nous pouvons remercier pour son soutien : 28 000€ d'aides dont certaines bénéficient à chacun d'entre vous très directement et qui sont détaillées dans le rapport financier.

Nous sommes aussi aidés par la Fédération et le CSR AURA, soit directement (2 565€), soit au travers du dispositif récent de Projet Sportif Fédéral (PSF - 2 000€).

En 2022, nos autres sources de revenus venaient principalement de la vente de livres (année exceptionnelle avec l'inventaire du Vercors et plus de 19 162€ de ventes) et de prestations de service sur des aspects scientifiques.

Grâce à ces apports financiers et à une équipe qui a assuré la continuité des actions par rapport aux années précédentes. Le CDS a pu continuer à jouer ses rôles :

1. de levier pour l'activité des clubs en défendant leurs dossiers de subvention auprès du Conseil Départemental ;
2. d'aide directe aux spéléos licenciés avec l'action de commande groupée qui conjugue un effet de négociation sur le volume auprès du fournisseur et la subvention du Conseil Départemental ;
3. de soutien à la formation avec l'Ecole Départementale (EDSC), le financement de stages fédéraux ou encore le soutien aux clubs pour les Journées Nationales de la Spéléologie (JNSC).

Les challenges pour 2023

Voici une feuille de route des points qui me semblent importants pour 2023 :

- Continuer à susciter l'intérêt pour les rencontres mensuelles en programmant des rendez-vous thématiques autour de l'exploration et des techniques spéléos ;
- Mieux structurer notre fonctionnement de CA avec un calendrier mieux défini ;
- Réussir notre AG en 2023, année électorale ; Assurer la continuité du CA pour les prochaines années ;
- Rester présents et vigilants dans le projet d'ENS des Falaises.

Avant de conclure pour vous souhaiter à tous une bonne année spéléo 2023, je voudrais évoquer simplement le souvenir de deux de nos camarades, Sabine Lorne et Jean Cadoux dont les actions et les disparitions en 2022 nous marqueront à différents titres.

Commission formation (PB Laussac)

PB Laussac

Les stages FFS

En 2022, l'aide financière du CDS a été sollicitée pour 10 stages FFS. Une initiatrice a été formée, un mineur a été aidé pour participer à un camp jeune fédéral et une personne a pu s'initier à la plongée souterraine. Pour le reste, il s'agit de stages perfectionnement spéléo (SFP1 ou SFP2).

Pour demander l'aide au CDS, il faut être bien entendu licencié dans le département et le CDS contribue à hauteur de 50% des frais du stage.

Pour les demandes, vous pouvez solliciter Patrice : patrice.roth@corys.fr.

Pour les stages diplômants (initiateur, moniteur), une aide supplémentaire peut être versée par le CSR-AURA.

Ecole de Spéléo (EDSC)

De septembre 2021 à juillet 2022, 12 jeunes inscrits à l'EDSC ont fait 14 sorties spéléo dont un stage de 5 jours sur le plateau d'Albion et une sortie scientifique. Ils ont été encadrés par 5 adultes et certains anciens "élèves" se sont parfois joints au groupe.

DATES	LIEUX	OBS
04 septembre 2021	Gour Fumant	Reprise de la saison avec équipement pour les anciens et révision pour les plus jeunes
05 septembre 2021	SAS Méaudre	Revoir les techniques de progressions, d'équipements et d'auto-secours
07 novembre 2021	Fitoja	Spéléo sur le massif des Bauges
13 novembre 2021	Roche Chalve	Classique accessible et sympa
04 décembre 2021	Cuves de Sassenage galerie Ouest	Le repas de Noël

Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie

Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

15 janvier 2022	Sortie scientifique bio spéléologie	Carrière du bec de l'Echaillon
12 mars 2022	Guiers mort	
11 juin 2022	Gour fumant	
12 juin 2022	Trisou	
18 juin 2022	Berger	Descente salle des 13 (-500)
08 au 13 juillet 2022	Stage à St-Christol d'Albion Vaucluse	Permettre de découvrir d'autres massifs et, au-delà de l'activité spéléo, vivre des moments de convivialité et de partage.

Commission publications

Bernard Loiseleur

Cette année a été – en dehors de l'épidémie de COVID - marquée par la tenue du congrès international de l'UIS au Bourget du Lac – il s'est substitué à la fois au congrès national et au congrès régional, ce qui en fait ne nous arrangeait pas vraiment. Nous y avons tenu le stand de la librairie du CDS 38 avec Marie-France – mon épouse toujours dévouée pour la cause - et l'aide de nombreux spéléos. Il faut dire que ça durait une semaine entière et que cette aide a été la bienvenue. Je remercie ceux qui sont venus nous donner un coup de main. Comme beaucoup de participants au congrès, nous avons fait partie des victimes du cluster COVID géant de l'UIS, dont on n'a d'ailleurs pas beaucoup entendu parler alors qu'il a dû être assez important. Mais notre stand de huit mètres de long a été bien visité. Nous avons vendu en tout 296 publications dont 143 exemplaires du tome I de l'inventaire du Vercors – un bon démarrage. Le chiffre d'affaires lors du Congrès a été de 7000 € – autant dire qu'on n'a pas quitté la caisse de l'œil et que ça valait le déplacement.

Au mois de septembre, nous avons tenu un stand sur la journée du samedi au rassemblement spéléo caussenard du Rozier en Lozère - heureusement qu'il a fait beau car nous étions en extérieur... Nous avons vendu vingt-quatre ouvrages, ce qui n'est pas énorme mais il n'y a pas eu non plus une grande foule.

Et nous avons, pour finir l'année, tenu pour la première fois un stand au festival international du film de montagne d'Autrans début décembre – le dérangement n'est pas grand car c'est à un kilomètre de chez nous. Nous avons vendu quelques inventaires et vu passer d'anciens spéléos du secteur comme Gay, découvreur du scialet du même nom.

Les ventes par correspondance sont toujours assurées par Clément Garnier, un grand merci à lui car c'est du travail, et c'est indispensable pour assurer une bonne diffusion de nos nombreuses publications.

C'est dommage qu'on ne distribue plus chez les libraires de Grenoble nos publications livres. Même si on n'en vendrait pas beaucoup, ça ferait un peu de notoriété. Mais il faudrait un volontaire pour s'en occuper et suivre - autrefois c'était Chantal Fouard du SGCAF qui s'occupait de ça.

Cette année, le numéro 49 de Scialet est sorti, tiré comme d'habitude à 150 exemplaires. Il faut noter qu'un certain nombre de numéros récents ne sont plus disponibles pour cause d'épuisement du stock. Du coup ils sont déjà ou vont être mis en version numérique sur le site du CDS. Il se vend raisonnablement et s'il se vendait mieux au niveau du CDS, ça serait aussi pas mal : c'est une manière de soutenir le CDS.

La publication de Clément Garnier et Gilbert Bohec consacrée au réseau du Clot d'Aspres est sortie au début de l'année et s'est bien vendue aussi.

Le gros morceau de l'année a donc été la sortie du premier tome du nouvel inventaire spéléologique du Vercors. Il a été tiré à 1000 exemplaires au final - ce qui est peut-être beaucoup, on avait proposé 700 au départ - dont 130 sous couverture cartonnée rigide. Il y a eu quelques problèmes au niveau de la sous-traitance de la version rigide chez

[Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie](#)

[Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.](#)

l'imprimeur - ils ne trouvent plus de personnel qualifié - qui ont entraîné plusieurs allers retours entre Grenoble et Valence. Mais le prix de revient global plutôt bas a permis de sortir ce gros pavé à un prix de vente raisonnable si on se compare au marché - trente cinq Euros pour la version souple - tout en préservant une marge non négligeable de l'ordre de cinquante pour cent - ce qui pour Scialet n'est plus le cas depuis longtemps. Et nous avons aussi eu la satisfaction de faire travailler un acteur économique régional - malgré le problème ici évoqué de sous-traitance sur la version couverture rigide dont nous nous sommes expliqués avec notre fournisseur. Bien que la diffusion en reste quand même assez confidentielle, sans doute trop – buralistes du plateau, VPC sur le site internet du CDS, Croque Montagne, librairie SSS, Leboncoin - les ventes marchent pas mal puisque nous sommes vers 400 exemplaires partis après quatre mois. A noter que les institutionnels nous ont pris 110 exemplaires. Nos revendeurs nous prennent 20 % de commission ce qui est dans la moyenne basse de la profession. A noter que nous avons perdu Expé comme point de vente et que le Vieux Campeur n'est plus intéressant pour nous.

L'équipe des publications reste toujours à son effectif de deux personnes. Je répète ici ce que je dis chaque année. On cherche des successeurs. Fred Bédon a certes encore beaucoup d'années devant lui, mais en ce qui me concerne, pas besoin de me retourner pour voir le bout du tunnel, il est pas très loin devant moi. Mais aussi, comme je l'ai déjà dit, la bonne volonté ne suffit pas, il faut y ajouter quelques compétences techniques sur les logiciels utilisés - essentiellement indesign et illustrator sans compter QGIS et maintenant Calc'R ou Therion - il faut aussi un ou des relecteurs en capacité de le faire (respect des règles de grammaire, syntaxe, orthographe, typographie).

Et comme d'habitude, je relance toutes et tous les spéléos d'Isère, de Navarre et d'ailleurs pour qu'ils contribuent à alimenter la vitrine de notre activité qu'est Scialet et qui le reste même et encore plus à l'heure des publications virtuelles. Un examen rapide des sites web actuels des clubs montre la disparition rapide des publications papier au bénéfice des blogs ou autres.

Le problème principal qui se présente sans être pour le moment réglé au niveau du tome II de l'inventaire est la reprise des topographies sur illustrator, ou Calc'R. En effet ce tome II va couvrir Corrençon et le sud Vercors côté Isère , ainsi que - ce serait souhaitable - le sud de Villard de Lans et le flanc ouest de Lans-en-Vercors, sans compter les communes du Grésivaudan en bordure est du massif. Le gros morceau local va être le réseau du Clos d'Aspres pour lequel ce serait bien d'établir un atlas par planches, comme celui réalisé pour le TQS, et là à partir d'un existant composite et hétérogène, ce sera un très gros travail pour lequel nous n'avons pas pour le moment de solution en vue... Ceci est un appel du pied pour des volontaires. Ça demande du temps disponible et la connaissance des logiciels indiqués ci-dessus - ça peut néanmoins s'apprendre un peu sur le tas comme Fred ou moi l'avons fait en notre temps et on a un peu de temps devant nous. A côté de cela, si un dessinateur sur illustrator pouvait aussi se porter volontaire pour reprendre une partie des plans des cavités moyennes à partir des éléments existants, ce serait plus que bien. Il y en a encore un bon nombre à reprendre. Si pour certaines je les ai déjà, il m'en manque encore pas mal, surtout sur la bordure est, sur Lans et sur Villard.... Idem pour les photos des orifices de cavité, il m'en manque encore côté Hauts-Plateaux - merci à Judicaël Arnaud pour son aide dans ce domaine et quelques photos d'intérêt documentaires sur les belles cavités seraient aussi bienvenues. Il y a des régions des hauts plateaux qui commencent à me faire peine pour y monter - en gros là où les pistes utilisables avec mon VTT électrique s'arrêtent. Il faut rappeler, pour le saluer, le travail qu'avait réalisé Clément Garnier il y plus de dix ans pour le compte du CDS sur les communes du sud Vercors - il va servir.

Pour terminer je répète ce que je dis depuis bien des années. La publication purement électronique n'est en l'état pas la panacée universelle. Le papier a encore de beaux jours devant lui. Internet c'est très joli, mais c'est sûrement moins robuste qu'on ne le souhaiterait en cas de crise importante, en tout moins que les docs papier qui survivent aux crises et aux guerres.

Commission scientifique

Baudouin Lismonde

Les activités ont porté principalement sur des études hydrologiques.

Source des Freydières (Saint Martin le Colonel, 26). En février 2022, nous avons instrumenté avec Jeff Wade et Thierry Ardaillon la source des Freydières en plaçant trois Reefnets, un sur la source, un autre sur la Lyonne en amont, un troisième sur la Lyonne en aval. Il est prévu de les récupérer à la fin du printemps 2023.

Source du Diable (Échevis, 26). Nous avons récupéré avec Philippe Ageron les trois Reefnets mis en place en 2021. Malheureusement deux des trois capteurs sont tombés en panne durant la campagne. Nous avons pu néanmoins calculer une ébauche des débits pendant la campagne d'un an. Nous avons remis trois capteurs pour refaire cette campagne.

Accident des Cuves de Sassenage en mai 2022. Suite à l'accident aux Enfers en mai 2022, Baudouin Lismonde a été entendu par le PGHM pour expliquer le contexte hydrologique de la grotte.

Instrumentation des Cuves et du gouffre Berger. Pour parfaire la connaissance du fonctionnement hydrologique des Cuves et du gouffre Berger, nous avons instrumenté les Cuves à l'aide de 5 capteurs Reefnet en juin 2022. Ils seront récupérés pendant l'été 2023.

Au gouffre Berger, nous avons profité des explorations en cours pour confier à Barnabé Fourgous et à Pierre-Bernard Laussac trois capteurs qu'ils ont installés en juillet 2022 en bas de la rivière Sans Étoiles, sur la rivière Écumante et sur la rivière Moins Mille. Là encore, les capteurs seront récupérés en juillet 2023.

Traçage au gouffre Kriska (réseau Ded, Saint-Pierre-de-Chartreuse, 38). Le Gucem (Benoît Urruty) fait un gros travail d'étude sur le réseau Ded. Dans ce cadre, ils ont procédé en mai 2022 avec l'aide de la commission scientifique à un traçage au fond du gouffre Kriska. L'opération s'est bien déroulée (cf. article de Benoît Urruty)

Traçage des pertes des Griats (Méaudre). Le groupe Antea a procédé à un traçage des pertes des Griats fin juin 2022 afin de savoir si elles étaient en communication avec le captage du Trou Qui Souffle. Nous avons contacté l'entreprise et nous nous sommes associés à eux afin de surveiller en continu la Goule Noire. Le traçage a mis deux mois à sortir du fait de la sécheresse estivale. Le fluorimètre d'Antea est tombé en panne au TQS, mais pas celui du CDS38 (article à paraître)

Émergence de Bourne (Beaufort-sur-Gervanne, 26). Nous avons constitué un groupe de cinq personnes pour réaliser un ouvrage mixte : spéléo-plongée et hydrologie de surface du réseau des Fontaigneux. L'ouvrage de 150 pages environ, édité par le CDS 38, devrait sortir à la fin du printemps 2023.

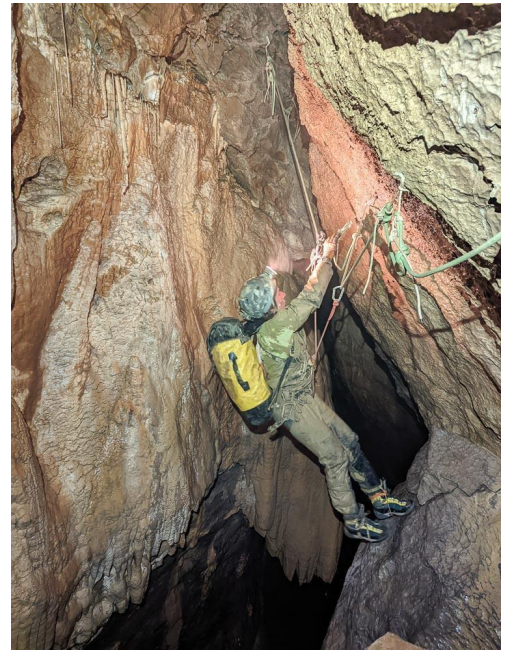
Conférences : une conférence de Baudouin Lismonde au stage FFS de Lans-en-Vercors à l'automne 2022. Une conférence de Benoît Urruty au CDS38.

Publications : des articles dans Scialet 49 et 50 (Benoît Urruty), un article (Baudouin Lismonde) dans Karstologia spécial congrès UIS 2022 sur la climatologie souterraine et un article à paraître dans le prochain Karstologia sur la Goule Noire (avec Jérôme Louis de la Nuit Minérale de Senlis).

Appartenance à des commissions scientifiques : celle du Parc du Vercors, Lascaux et Chauvet.

Commission équipement

Gouffre Berger : Patrice Roth et Thierry Guérin ont coordonné la mise en œuvre d'un équipement sur amarrages forés et abalakov dans les puits du gouffre Berger. Une expérimentation est menée dans les couffinades dans lesquelles les mains courantes souffrent énormément du passage et des crues. Celles-ci ont été remplacées par du câble textile qui, sur le papier, est bien plus résistant à l'abrasion. Les années à venir nous permettront de valider l'intérêt de ce matériau, assez cher pour l'instant, pour ce type de situation. Ces équipements étaient en place pour le camp Berger 2022.



Dent de Crolles : Charlie Rivoire et Fabien Vigier ont piloté le chantier de rééquipement des traversées Bob Vouay-Chevalier et P36. Une quinzaine de personnes impliquées, 140 broches et 52 amarrages forés pour 465m de main courantes. Les vieilles cordes ont été déséquippées et une bonne partie a été sortie. A fin 2022, il en reste sur l'itinéraire à des points clés pour permettre de finir de les sortir lors de prochaines traversées par les spéléos (l'équivalent de 3 kits côté Chevalier et 5 kits côté P36).

Congrès UIS 2022 : En plus du Berger, le GUCEM, les Citrons Ficulés et Jean-Christophe Blanchon ont assuré l'équipement et la documentation des parcours suivants : boucle Glaz-Glaz et traversée Glaz-Annette dans la Dent de Crolles, Saints de Glace, Boucle par le lac du Tamponnoir dans le Gampaloup, Bournillon, Grotte de Saint-Aupre, Grotte Roche.

Commission plongée

Jérémy Quertier

12 heures de fonctionnement compresseur ont été relevées en 2022. Il a été prêté pour un stage fédéral qui a eu lieu dans la Drôme. Compte tenu de son utilisation, la question de garder le compresseur va légitimement se poser l'année prochaine. Le CA consultera la communauté des plongeurs souterrains de l'Isère.

La formation d'un initiateur n'a finalement pas pu être réalisée.

Secours Spéléo - 3SI

Tristan Godet, Thierry Larribe

MANIFESTATIONS

Les 50 ans de la 3SI (52 ans plus exactement) ont été célébrés le 25 juin au siège de la société PETZL. Pour rappel, Fernand Petzl devint en 1972 le premier de la longue lignée des conseillers techniques du Préfet pour les secours souterrains. La journée, qui a regroupé un grand nombre de spéléos et d'acteurs du secours, s'est articulée autour de la projection du film "GAÏA" réalisé par Bertrand Rocourt pour cette occasion, de démonstrations techniques, d'un parcours aventure et enfin d'une soirée spectacle sur cordes et concert.

A l'occasion, Tristan Godet et Thierry Guérin ont été décorés de la médaille de la sécurité intérieure.

Les 50 ans d'histoire de la 3SI sont repris sur le site web <https://archives.sssi.fr/>.

SECOURS

Deux secours ont eu lieu en Isère :

- **5 mai 2022 : 1 personne décédée aux Cuves de Sassenage et 2 autres bloquées par la crue**
Lors d'une sortie scolaire, un groupe d'enfants et une adulte encadrés par une guide, sont surpris par une crue. La guide décède en sauvant l'enfant avec l'aide d'un autre guide venu lui prêter main forte. Ce dernier évacue l'enfant et reste bloqué par la crue avec une encadrante. Ces deux personnes sortent saines et sauvées en fin de soirée. 39 sauveteurs mobilisés dont 18 3SI-SSF.
- **9 novembre 2022: 2 personnes bloquées par une crue au scialet de Malatere**
Lors d'une sortie entre amies au scialet de Malaterra, 2 spéléologues se font surprendre par une crue en tentant de remonter le grand puits. Elles sortent saines et sauvées le lendemain vers 4h00, assistées par les sauveteurs. 43 sauveteurs mobilisés dont 23 3SI-SSF.

Par ailleurs, **5 alertes n'ont pas eu de suite**, principalement dues à des retards.

Deux interventions hors du département ont eu lieu suite à une demande de renfort :

- **30 août 2022 : demande de renfort des CT de la Drôme pour une personne bloquée derrière une trémie à la grotte du Sarriet**
Alors qu'un père et son fils visitent la grotte du Sarriet, une voûte s'effondre bloquant le père. Le fils sort donner l'alerte. Les CT drômois demandent des artificiers et des explosifs à la 3SI. L'alerte est levée alors que 2 CT isérois allaient prendre livraison des explosifs à Vurey.
- **9 octobre 2022, intervention d'un plongeur à la résurgence du RESSEL pour l'évacuation du corps d'un plongeur décédé.**
Un plongeur isérois qui exerce la fonction de technicien référent plongée souterraine auprès du SSF national, est intervenu pour sortir le corps d'un plongeur néerlandais décédé lors d'une plongée.

FORMATIONS

- Formation technique en salle en mars 2022 - 20 participants
- Formation transmission en avril 2022 - 10 participants
- 3 formations des médicaux et paramédicaux en avril, mai et juin 2022 - 38 participants
- 2 formations gestion en mai et juin 2022 - 14 et 12 participants
- Rassemblement du 03 octobre au 07 octobre 2022 - 80 participants

Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie

Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

- Formation PSC1 en décembre 2022 - 9 participants

Commission Mines et Carrières

Raphaël Charuel

CR établi **selon nos connaissances**: l'activité étant fortement éparse avec différents groupes d'amateurs ne communiquant pas, ou peu, entre eux, on se limitera à des activités menées par quelques membres de clubs isérois.

Le SGCAF a pu se doter d'un **détecteur 4 gaz** grâce à l'appui de Claude Michel. Ce détecteur permet de mesurer et d'alerter sur la proportion de différents gaz présents dans l'air, avec une application adaptée à la visite de cavités, mais pas aux travaux de désob. Il est utilisable par tout membre qui le souhaite et qui a suivi une formation dispensée par Claude.

Isère:

-La carrière du Sappey-en-Chartreuse, visite supervisée par Baudouin, a pu être équipée sur deux niveaux supérieurs. Cela s'est fait par une cheminée purgée avec l'aide de Michel Sanel. L'équipement est réalisé par Benoît Fayou (SGCAF). La topo n'est pas encore faite pour ces "nouveaux" étages supérieurs, mais on compte déjà un certain nombre de suites. On arrive en effet au +2, et par une suite d'escalades périlleuses à une très vaste salle résultant d'un effondrement généralisé, la salle du Golfe du Saint-Laurent (présence de nombreuses baleines au sol). Plusieurs galeries y aboutissent, du +2 au +5, toutes peuvent être atteintes par escalade plus ou moins technique selon l'étage visé...

-La carrière du Chevalon s'est effondrée en un point situé en aval du Bar, où déjà plusieurs blocs tombaient année après année. Le quartier de la Pluie est rendu inaccessible, obturé par cet éboulis de gros blocs très instables. C'est un fait remarquable puisque la fréquentation du site va en grandissant et ce, avant la publication du livre de Baudouin.

-Mines en montagne: plusieurs projets de désobstructions et de topographies en cours d'avancement, cela concerne environ 5 cavités. Supervisé par François Ciprelli et Vianney Gadiolet (SGCAF). La valorisation du site de Prémol avance et semble connaître une extension sur la rénovation des chalets environnants de manière bénévole.

-Carrière de molasse: projet de mise en valeur d'une petite carrière souterraine située chez un particulier. Supervisé par François Ciprelli. La cavité peut permettre, selon l'accord du propriétaire, d'organiser quelques activités (initiation sur corde, cours de photo souterraine, ...). Cela sera soumis à l'accord du propriétaire car c'est lui qui endosserait la responsabilité d'une telle organisation.

Autres départements:

-Lorraine: deux séquences d'une semaine chacune, organisées par moi-même cette année dans les anciennes mines de fer. Visite de réseaux équipés en matériel ferroviaire, l'un était tellement étendu qu'il était desservi par un métro, cela mérite d'être mentionné puisque c'est un lieu unique en son genre. La mesure des gaz présents révèle dans l'ensemble une présence de CO2 dans ces galeries. Aussi, on note la perception de symptômes à des seuils très différents en fonction des personnes. Il y a donc une forte différence avec ce qu'on peut lire sur internet, y compris des sites sérieux. On se fie donc au détecteur et au ressenti, en planifiant un rebroussement lorsque la valeur dépasse 1% sans jamais redescendre (seuil d'alarme 2). La présence de ce gaz s'explique de manière plus complexe que ce que l'on croyait. Il y a des galeries non ventilées mais saines, et d'autres galeries très ventilées avec des taux mesurés importants (jusqu'à 1,7% détecteur tenu à la main éloigné, dans le souffle de la galerie). La région reste généreuse puisque même en évitant les secteurs malsains, on parvient à effectuer des visites en parcourant en moyenne 10 kilomètres par jour, en un TPST journalier moyen de 8h30 (121h totalisées en 2022 avec ces deux séquences).

-Normandie : visite d'une mine de fer, souterrains peu connus dans la région, équipés de matériel ferroviaire. L'exploitation s'effectuait dans des gisements pentés, similaires à ceux des Alpes. À cela près que le minerai est de l'hématite, et non de la sidérite/pyrite.

-Région parisienne : visite d'une carrière souterraine située chez un particulier avec son accord. Cela nous a permis de réaliser des photos d'une champignonnière assez préservée, mais relativement instable. Aucun CR de cette sortie n'a été fait par respect pour le propriétaire.

Par ailleurs, l'acquisition du détecteur de gaz par le club nous a permis de mettre en évidence un problème dans une carrière de gypse connue des pratiquants « d'urbex ». Ces derniers mois, leurs témoignages faisaient état d'une atmosphère irrespirable (essoufflement et extinction du briquet) dès les premiers hectomètres parcourus, alors qu'en Février 2021, on pouvait facilement s'avancer à un kilomètre de l'entrée. La suite restait à l'appréciation personnelle de chacun... Nous sommes allés mesurer le taux d'oxygène et en effet, il chute très rapidement en 200 mètres à partir du cavage (avec un taux de CO2 proportionnellement bien plus modeste qu'en Lorraine). O2 et CO2 ne sont donc pas liés de manière arithmétique, d'où l'importance du détecteur de CO2 à cellule infrarouge. Nous avons fait demi-tour, mais deux connaissances « kamikazes » ont souhaité aller voir d'eux-mêmes. Ils ont constaté à 1600m de l'entrée un effondrement de trois travées entières (rayant environ 200 à 300m de la topo de 2019). Bien que leur récupération ait été quasi instantanée en ressortant de la carrière, ils se sentaient très essoufflés à l'intérieur. Cette visite dangereuse n'est évidemment pas à reproduire. Selon les témoignages, cet effondrement semble être la cause de la chute du taux d'O2, par chasse d'air et brassage de CO2 présent, et/ou d'un autre gaz (on ne sait pas lequel ?). Cet évènement est survenu entre Février et Octobre 2021. En conséquence, la visite de la carrière est véritablement risquée en attendant la retombée ou l'évacuation des gaz asphyxiants.

Scialet 49 : Article publié sur les carrières souterraines de l'Hautil (2e chapitre), et un autre au sujet des mines de Prémol. Le 3e et dernier chapitre à propos de l'Hautil est finalisé et paraîtra dans le Scialet 50.

Commission Canyon

Hélène Vidal

Une réunion canyon départementale animée en avril par le Département. Une année moins riche que les précédentes : absence sur plusieurs mois de la chargée de mission qui s'occupe de l'animation de cette commission. Enjeu autour de l'évolution de la délégation canyon et repositionnement des différents acteurs.

Néanmoins plusieurs projets ont été menés ou sont en cours :

Canyon du Rochail : caractérisation de l'usage, fréquentation, niveau de pratique requis et présentation du **projet hydroélectrique par la société Eréma**.

Constat : Sur la première section du canyon, de 1500m à 1043m l'ouvrage va capter jusqu'à 500l/s, soit une grande partie de l'eau présente. Sur la seconde partie, l'affluent alimentant le ruisseau vers 1043m viendra compléter le débit. A l'arrivée du canyon, le débit observable sera le suivant : débit de réserve ou non turbiné + débit de l'affluent.

Enjeu de sécurité identifié : En cas d'arrêt brutal de l'ouvrage (arrêt Enedis, arrêt de sécurité matérielle, spécifique, ou programmé), le niveau d'eau dans le canyon risque d'augmenter suite au retour du débit qui ne sera plus capté.

Proposition de mesures : Installation de panneaux dits classiques informant du danger de crue. Installation sur la porte de la centrale côté aval, d'un indicateur de débit turbiné.

Installation d'un panneau d'information à proximité de l'afficheur de débit turbiné, expliquant pour les pratiquants du canyon, que le débit visible dans le cours d'eau, au niveau de la sortie du canyon peut être subitement ajouté du débit turbiné, en cas d'arrêt de l'ouvrage hydroélectrique. Le débit d'eau présent dans le

[Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie](#)

[Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.](#)

canyon peut donc doubler rapidement et il convient de prendre en compte toutes ces informations avant de s'engager dans le canyon.

Canyon du Versoud inférieur : rééquipement et numérotation des obstacles pour faciliter les secours et installation d'un panneau PDESI

Canyon de l'Etoit de Colombière : diagnostic environnemental, proposition de rééquipement réalisé par le CT suite à un repérage du mois de septembre

Précisions sur la délégation accordée par le ministère chargé des Sports à la Fédération Française de Spéléologie, info faite aux licenciés fin mars 2022

“ L'arrêté” de délégation du 28 mars 2022 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport a été publié au Journal officiel de la République française ce jeudi 31 mars 2022. Vous le trouverez ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045442850>.

Le ministère chargé des Sports a souhaité faire évoluer la délégation accordée à la Fédération française de spéléologie (FFS). Ainsi, par l'arrêté du 28 mars 2022, la FFS a reçu la délégation nommée « spéléologie », laquelle comprend plusieurs disciplines associées dans son périmètre. Ce périmètre est lui-même précisé dans le contrat de délégation signé le 15 mars dernier entre M. Gaël Kaneko, président de la Fédération et Mme Roxana Maracineanu, ministre chargée des Sports :

Discipline sportive déléguée

Spéléologie

Disciplines comprises dans la délégation

Spéléologie
Canyonisme

Vous trouverez la copie du contrat de délégation entrant en vigueur au 31 mars 2022 ici : https://memento.ffspeleo.fr/IMG/pdf/contrat_de_delegation_ffs_2022-2025.pdf

Celui-ci précise l'ensemble des engagements pris conjointement par le ministère chargé des Sports et la FFS et organise les travaux à mettre en œuvre. Les annexes seront consultables ultérieurement et sont en cours de finalisation avec le ministère chargé des Sports.

La plongée souterraine reste en cogestion entre la FFS et la Fédération française d'études et de sports sous-marins (FFESSM). La spéléologie et le canyonisme sont bien compris dans le périmètre du contrat de la délégation. ”

Suite à cette décision, il avait été prévu un temps de travail commun Département, service Sport DEJS, + Conseiller Technique FFME + président comité FFME 38 + président CDS38 et commission canyon 38 « pour penser un échéancier du transfert des activités du contrat d'objectifs (visites de sites, mises à dispo du matériel pour les ré-équipements, etc.) du Comité FFME au Comité Spéleo Isère.

Ce temps de travail a été reporté après que le président de la FFME ait interpellé le Ministère des Sports sur le contenu de sa délégation.

Choix a été fait de leur part de différer le temps de travail ultérieurement à un temps FFME / ministère des sports.

Une première réunion de la Commission Canyon Interfédérale s'est tenue avec le Ministère des sports courant novembre, réunissant les acteurs.

[Le CDS représente au niveau départemental la Fédération Française de Spéléologie](#)

[Fédération agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.](#)

Je propose d'attendre le CR de cette réunion pour relancer les collègues de la FFME et que puisse se tenir ce temps de travail premier trimestre 2023

Coté FFS, une réorganisation de l'Ecole Française de Canyon avec réécriture de son règlement intérieur, évolution à venir du fonctionnement de l'école. Notamment avec un rôle accru aux chargés de mission et un conseil technique qui s'appuiera sur des représentants de région.

La région Aura cherche son délégué canyon. Un Isérois serait le bienvenu vu la richesse canyon de notre Département. Avis lancé....

Rôle

“ Le correspondant régional de canyonisme est une personne ressource ayant un rôle de liaison entre l'EFC et sa région. Il est chargé de transmettre à l'EFC les idées émanant de sa région et de relayer les informations et décisions prises par les organes décisionnels de l'EFC. Il anime l'équipe de cadres de sa région et des départements qui la composent. Il oriente les fédérés vers des formations. Il conseille et accompagne les responsables de stages de formation personnelle ou initiateurs. Il participe à l'harmonisation du calendrier des stages sur sa région en concertation avec le responsable des formations de l'EFC ”.

Il a pour rôle de développer et dynamiser un réseau de correspondants départementaux sur sa région.



Comité Départemental de Spéléologie de l'Isère

Bilan comptable exercice 2022

Exercice 2022

Exercice sur 13 mois pour se recaller sur des années civiles.

Sur l'exercice du 01/12/2021 au 31/12/2022, **déficit de 820€.**

Budget total de 117 688€ !

Au niveau des rentrées d'argent :

- Toujours très fort soutien du CD38 avec une subvention de 18k€.
- Un soutien à l'achat de matériel EPI pour les clubs de la part du CD38 plafonné par le CDS à 10k€/an.
- Cette année, obtention d'une subvention de 2k€ par le PSF ANS (ex CNDS).
- 1476€ de la fédé pour le soutien de l'EDS et 600€ pour les cordes du congrès
- 400€ de la part du CSR pour l'EDS et les JNS + 689€ aide publication
- 39k€ de revente de matériel EPI pour les clubs
- 15312€ de vente de bibliothèques + 3850€ parc et communes
- 1500€ de prestation de service
- Une reprise de provisions de 22k€.
- 2 années d'intérêts bancaires

Au niveau des dépenses :

- 49k€ d'achat de matériel EPI pour les clubs
- 20k€ reversés aux clubs pour les actions subventionnées en 2021 et 2020
- 10155€ pour les actions 2022 avec une avance de 2000€ pour le brochage du Bob Vouay
- 8676€ pour l'EDS
- 2255€ pour les formations
- 3495€ d'achat de matériel, câble textile, cordes UIS et reefnets
- 20566€ de publications + 755€ de frais d'envoi postal

CDS 38 - Exercice 2022							
Budget prévisionnel et Compte rendu financier - Période du 01/12/2021 au 31/12/2023							
	CHARGES				PRODUITS		
N°Compte	I. Charges	Prévision	Réalisation	N°Compte	I. Ressources	Prévision	Réalisation
60	Achat			70	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
606	Achats matériels	2 000 €	3 495 €	701	EPI revente	20 000 €	39 003 €
607	EPI	30 000 €	48 955 €	701	Vente Bibliothèque	6 000 €	15 312 €
6063	Petit équipement	- €	- €	706	Prestations de services	2 000 €	1 500 €
6064	Fournitures administratives	200 €	- €	706	Vente marchandise	- €	- €
61	Services extérieurs			74	Subventions		
6132	Location immobilières et mobilières	850 €	705 €	74	CD38 - Achats EPI	10 000 €	10 000 €
616	Assurance	- €	- €		CD38 - Contrat Objectif - EDS	7 000 €	7 000 €
62	Autres services extérieurs				CD38 - Contrat Objectif - Fonctionnement	1 000 €	1 000 €
622	Rémunération honoraires	- €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Entretien PDESI	500 €	- €
623	Scalet	3 000 €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Equipement Cavités	800 €	- €
623	Livre Clos d'Aspre	4 500 €	4 214 €		CD38 - Contrat Objectif - Actions clubs	6 700 €	10 000 €
623	Inventaire	14 000 €	16 353 €		CD38 - Contrat Objectif - Formation	2 000 €	- €
6251	Transport	300 €	- €	74	Subventions ANS PSF	2 500 €	2 000 €
6256	Missions	- €	1 401 €	74	Subventions FFS	1 000 €	2 076 €
6257	Receptions	200 €	215 €	74	Subventions CSR-AURA	800 €	1 089 €
626	Frais postaux et télécom	50 €	755 €	74	Subventions Parc Vercors et communes	4 000 €	3 850 €
627	Services bancaires	100 €	83 €	75	Autres produits de gestion courante		
65	Autres charges de gestion courante			756	Cotisations	- €	- €
657	Subventions versées par l'association	8 700 €	10 155 €	76	Produits financiers		
657	EDS	8 000 €	8 676 €	768	Intérêts bancaires	250 €	524 €
657	JNS	150 €	200 €	77	Produits exceptionnels		
6571	Formation	2 000 €	2 255 €	7718	Abandons de Frais	1 000 €	1 401 €
6581	Affiliation	- €	- €			- €	- €
672	Charges sur exercice antérieur	20 252 €	20 228 €		Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures		
		- €	- €	78	Reprise provision	20 252 €	22 112 €
		- €	- €	79	Fonds propres	8 500 €	- €
		- €	- €			- €	- €
	Résultat de l'exercice (bénéfice)	- €	- €		Résultat de l'exercice (perte)	- €	820 €
		- €	- €			- €	- €
	TOTAL	94 302 €	117 688 €		TOTAL	94 302 €	117 688 €

09 janvier 2023



Prévisionnel 2023

2023 année plus classique :

- 18k€ de subvention du CD38
- 2.5k€ du PSF ANS
- 1k€ de la FFS
- 800€ du CSR
-
- 11508€ de charge sur exercice antérieur et de reprise de provisions pour les actions 2022 non encore payées

Dans ces conditions, le résultat est équilibré.

CDS 38 - Exercice 2023							
Budget prévisionnel et Compte rendu financier - Période du 01/01/2023 au 31/12/2023							
N°Compte	CHARGES	Prévision	Réalisation	N°Compte	PRODUITS	Prévision	Réalisation
60	Achat			70	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		
606	Achats matériels	2 000 €	- €	701	EPI revente	30 000 €	- €
607	EPI	40 000 €	- €	701	Vente Bibliothèque	3 000 €	- €
6063	Petit équipement	- €	- €	706	Prestations de services	500 €	- €
6064	Fournitures administratives	200 €	- €	706	Vente marchandise	- €	- €
61	Services extérieurs			74	Subventions		
6132	Location immobilières et mobilières	850 €	- €	74	CD38 - Achats EPI	10 000 €	- €
616	Assurance	- €	- €		CD38 - Contrat Objectif - EDS	7 000 €	- €
62	Autres services extérieurs				CD38 - Contrat Objectif - Fonctionnement	1 000 €	- €
622	Rémunération honoraires	- €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Entretien PDES	500 €	- €
623	Scialet	3 000 €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Equipement Cavités	800 €	- €
6251	Transport	300 €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Actions clubs	6 700 €	- €
6256	Missions	1 000 €	- €		CD38 - Contrat Objectif - Formation	2 000 €	- €
6257	Receptions	200 €	- €	74	Subventions ANS PSF	2 500 €	- €
626	Frais postaux et télécom	500 €	- €	74	Subventions FFS	1 000 €	- €
627	Services bancaires	100 €	- €	74	Subventions CSR-AURA	800 €	- €
65	Autres charges de gestion courante			75	Autres produits de gestion courante		
657	Subventions versées par l'association	8 700 €	- €	756	Cotisations	- €	- €
657	EDS	8 000 €	- €	76	Produits financiers		
657	JNS	200 €	- €	768	Intérêts bancaires	250 €	- €
6571	Formation	2 000 €	- €	77	Produits exceptionnels		
6581	Affiliation	- €	- €	7718	Abandons de Frais	1 000 €	- €
672	Charges sur exercice antérieur	11 508 €		78	Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures		
		- €	- €	78	Reprise provision	11 508 €	- €
		- €	- €	79	Fonds propres	- €	- €
		- €	- €			- €	- €
	Résultat de l'exercice (bénéfice)	- €	- €		Résultat de l'exercice (perte)	- €	- €
		- €	- €			- €	- €
	TOTAL	78 558 €	- €		TOTAL	78 558 €	- €

09 janvier 2023

